

**Quelle place pour le vivant dans le
centre-ville
de demain ?**

Plombières-les-bains

Produire de l'énergie à partir de l'eau chaude, Plombières-les-bains

Description

Cette solution se décline en sous-parties, **la production d'énergie** : - **thermique** grâce à la mise en place d'un réseau de chaleur qui pourrait chauffer un bâtiment public, comme l'espace Berlioz par exemple, ou quelques bâtiments d'habitation privés. - **hydraulique** qui consiste à utiliser la force motrice de l'eau, en y installant une roue à aube par exemple, et ainsi produire de l'énergie. Celle-ci a été imaginée au square Gentilhomme. Elle contribuerait dans le même temps à visibiliser l'eau dans la ville.

Les acteur•rice•s

- La commune
- Propriétaires d'un immeuble ou d'une parcelle à proximité de l'Augronne ou d'une source
- Financeurs et partenaires
- Propriétaires des sources
- La compagnie thermique
- Les élu•e•s en tant que décideur•se•s locaux•les
- La police de l'eau

Les ressources

- L'eau chaude des sources
- La force motrice de l'Augronne

Les remarques et précisions

Il faut penser au coût global : ne pas s'arrêter à l'importance de l'investissement à court terme, mais plutôt viser le bénéfice et les économies sur le long terme – viser la durabilité. Il est nécessaire de bien différencier l'eau thermique de ses rejets. Des prototypes existent pour rendre plus facile la pose des outils de « production de forces motrices ». La difficulté, c'est la Police de l'eau ! Attention aux odeurs ! Ce projet était dans les tuyaux mais n'a jamais été mis en œuvre.

Retrouver un équilibre entre nature et bâti, Plombières-les-Bains

Description

Il s'agit à la fois d'engager d'un côté un programme de démolition du bâti dégradé par l'humidité, mais aussi de dégager les espaces à renaturer, d'ouvrir le paysage urbain et de travailler les entrées de ville, surtout depuis Remiremont.

Les acteur•rice•s

- Établissement Public Foncier du Grand-Est
- Architecte des Bâtiments de France
- Propriétaires fonciers des maisons qui tombent en ruine
- Association les Jardins en Terrasse
- Association Les côteaux en transition
- La commune

Les ressources

- Chantier d'insertion
- Encadrement incitatif et procédures juridiques

Les remarques et précisions

Cette action peut débuter relativement vite, vis-à-vis des démolitions par exemple. En fonction de type de renaturation, le changement pour s'opérer à court ou moyen termes.

Apporter de la convivialité en végétalisant, Plombières-les-Bains

Description

Il s'agit à la fois de défricher et déboiser le versant droit, face aux Jardins en terrasses, de végétaliser les bâtiments en état d'abandon, de créer des îlots de verdure, d'aménager des bancs ou espaces de convivialité invitant à la flânerie et à la discussion et d'aménager des zones de verdure en pied d'immeubles.

Les acteur•rice•s

- Propriétaires fonciers des côteaux
- ONF
- Jardins en terrasses
- Les côteaux en transition
- ESAT
- Mark Oste, Responsable d'atelier (espaces verts) et les agents des services techniques

Les ressources

- Des plantes vivaces
- La cour d'honneur comme un des lieux d'action
- Des bancs et petits aménagements de mobilier urbain convivial
- Des chantiers participatifs ou d'insertion

Les remarques et précisions

Un aménagement et une végétalisation à la cour d'honneur permettrait de lancer la dynamique, en « montrant l'exemple ».

Placer l'eau au cœur de la ville, Plombières-les-Bains

Description

Il s'agit de rouvrir le lavoir d'eau chaude, de considérer l'eau comme ludique - par exemple un roue à aube dans le square Gentilhomme -, de créer un accès à l'eau – notamment pour tremper ses pieds en plein air -, de réinstaller des jets d'eau et de restaurer les bains douches.

Les acteur•rice•s

- Agence Régionale de Santé
- La Compagnie Thermale de Plombières-Les-Bains
- Commune
- Propriétaires et riverains
- Paysagistes
- Urbanistes
- Architectes
- Entreprises BTP

Les ressources

- Les services techniques, notamment pour l'entretien des aménagements liés à l'eau
- Le propriétaire du lavoir d'eau chaude

Les remarques et précisions

Rendre l'eau visible et accessible à Plombières-les-Bains permettraient de reconnecter à L'Augronne, au vivant, et aux fondements de la ville.

Quels leviers pour le développement territorial dans le futur ?

Plombières-les-Bains

L'habitat solidaire pour le bien vivre ensemble

Description

Objectifs : Vaincre l'isolement et la rupture générationnelle | adapter le bâti et les services pour la population vieillissante tout en rendant les quartiers attractifs pour les familles | générer des vocations et contribuer à créer de l'activité autour des besoins des communautés d'habitants

Mise en oeuvre :

- Déployer des services/ approches de rénovation et de restructuration du bâti adapté à la mixité générationnelle. Pas nécessairement sur un bâtiment en particulier, mais plutôt à diffuser sur l'ensemble du bâti résidentiel. Dans l'hypercentre, s'appuyer sur la démolition de certains bâtis dégradés pour ouvrir l'espace et accueillir des activités mixtes familles/enfants/personnes âgées de plein air.
- Identifier un lieu pour créer un espace de travail/ partage des besoins et idées des habitants en termes de "bien vivre ensemble" (covoiturage, aide aux achats du quotidien, organisation d'activités et loisirs collectifs... Utiliser un bâti existant vacant mais assez facilement utilisable en l'état pour une occupation ponctuelle (ancienne maison de retraite...)
- Dédier un espace pour mettre en place un "incubateur de services participatifs" : accueil de structures, associations ou entrepreneurs souhaitant développer des services de proximité pour les habitants (service de livraison à domicile, coaching sport/bien-être...).
- Faciliter le montage d'expérimentations à travers la ville, documenter des bonnes pratiques et les diffuser

Les acteur•rice•s

- Retraités habitants plombières (à domicile)
- Retraités en EHPAD
- Familles
- Associations et entrepreneurs engagés dans les services à la personne
- La collectivité (agents en charge du patrimoine, services sociaux...)

Les ressources

- Bâtiments vacants (Ancienne maison de retraite) pour l'incubateur et pour l'espace de partage
- Bâtiments à démolir - espace ouvert retrouvé

Les remarques et précisions

L'action est née de l'inspiration de la notion "d'habitat participatif" avec le constat rapide que l'échelle devait être plus large pour impacter le territoire qu'un simple projet ponctuel. Il a rapidement été constaté également qu'il ne pouvait s'agir d'une stratégie ciblée de rénovation du bâti très dégradé. L'action s'applique donc à tout le cadre bâti résidentiel dans sa diversité et s'appuie surtout sur des activités qui animeront une "démarche" d'habitat solidaire au quotidien.

Propositions à développer

Connexion Plateau-centre ville : mettre en places des liaisons pour faciliter la mobilité des publics les plus fragiles, les jeunes et les personnes âgées

Proposition : Mettre en place une navette solidaire entre le centre et le plateau, déployer un “vélo-rail”

Retrouver les sentiers : se réapproprier, réaménager et revaloriser les anciens sentiers autour de Plombières

Proposition : A détailler

Services itinérants : développer des services mobiles entre les hameaux et le centre bourg

Proposition : Desserte par un camion avec des produits de base. Notamment pour compenser la perte de la boulangerie...

Espaces extérieurs collectifs : Espaces extérieurs partagés

Proposition : Si tout le monde ne peut pas avoir de maison avec jardin (notamment en centre-bourg), la solution peut être d'aménager l'espace public comme un "jardin" collectif et convivial, où les enfants peuvent jouer, où l'on peut manger en extérieur

Comment vivre le hameaux de demain ?

Plombières-les-Bains

Aménager, animer et relier le hameau, Plombières-les-Bains

Description

Pour adresser la problématique “Habiter le hameau de demain”, avec pour cas le hameau de Ruaux à Plombières-les-Bains, les participants ont identifié trois axes interconnectés :

Axe 1 – Aménager : Dans un premier temps, il semble essentiel d’identifier un centre-bourg, un “centre de village”, clairement reconnaissable et qui donne envie de s’arrêter.

Exemple d’actions : Urbanisme éphémère, Chantiers participatifs, Espace extérieur collectif

Axe 2 – Animer : Un espace aménagé ne vit pas s’il n’est pas animé ; le deuxième axe consiste à proposer un ou des lieux de convivialité, des animations qui invitent les habitants à circuler du centre-bourg au hameau.

Exemple d’actions : Services itinérants (ex. Bibliobus) ; Événements culturels, en renforçant l’existant ou en créant de nouveaux → Festival et foire, Programmation dans des lieux insolites ; Créer un espace multi usage de rencontre, service, animation (ex. tiers lieu)

Axe 3 – Relier : Enfin, pour faciliter les déplacements entre le centre-bourg et le hameau, il est essentiel de rendre accessible, en orientant les flux, en sécurisant, en renforçant l’attractivité des usages (cf. axes 1 et 2).

Exemple d’actions : Retrouver les sentiers ; Mobilités douces (ø vélo) ; Tuk-tuk (relier sur demande les hameaux à la ville) ; Chantiers participatifs (ex. signalisation, aménagement des sentiers...) ; Aire d’autostop et de covoiturage

Les acteur•rice•s

- Urbanistes, Collectivité
- Associations culturelles (théâtre, cinéma)
- Commerçants, artisans, producteurs locaux ;
- Propriétaires des campings et gîtes ;
- Rêves de cyclo

Les ressources

- Signalétique (par exemple avec bois scolytés locaux)
- Urbanisme éphémère,
- Urbanisme “vert” (ex. végétalisation, mobilier urbain naturel)
- Compétences d’organisation et d’animation d’événement ;
- Matériel d’événementiel (barnum, chapiteaux, etc.) ;
- Salles et terrains ;
- Appel à manifestation d’intérêt ;
- Parcours de médiations pour guider les usagers ;
- Aménagement intuitifs des sentiers.

Les remarques et précisions

Ces trois axes sont dépendants les uns des autres : mieux relier les hameaux aux centres-bourgs ne changera pas les usages si les habitants n’ont pas de raison de se déplacer ; de même, aménager et signaler un ou des lieux collectifs de convivialité, comme un centre de village, peut-être en vain si les usagers ne voient pas l’intérêt de s’arrêter ; enfin, animer ces espaces de convivialité nécessite de pouvoir y accéder et utiliser les espaces. Les axes ont été priorisés par ordre d’importance, néanmoins les trois démarches doivent avancer main dans la main pour se nourrir.